

La lettre d'Emmanuel Macron aux français

Deux mois après le mouvement contestataire des « gilets jaunes », Emmanuel Macron rend publique ce dimanche 13 janvier une lettre adressée aux Français. Elle encadre les différents enjeux du « grand débat national » qui commence dès aujourd'hui et s'étend jusqu'au 15 mars 2019. En effet depuis près de deux mois, le mouvement des « gilets jaunes », qui a pris de l'ampleur tant sur le plan social que sur le plan économique, voit dans cette lettre une liberté d'expression sur la politique afin de pouvoir trouver des solutions concernant leurs attentes. Mais le président dit rester tout de même fidèle au projet pour lequel il a été élu.

Emmanuel Macron évoque dans sa lettre quatre thèmes principaux qui sont **la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition écologique et la démocratie et la citoyenneté**. Revenons sur ce que le président disait dans son programme à propos de ces quatre thèmes et ce qu'il en est actuellement.

Concernant la fiscalité et les dépenses publiques, Emmanuel Macron a déjà mis en place plusieurs de ses promesses comme

- de limiter l'ISF au patrimoine immobilier (Impôt de Solidarité sur la Fortune) ce qui crée l'impôt sur la fortune immobilière.

- L'impôt sur les sociétés (bénéfices réalisés par les sociétés de capitaux et les autres entreprises qui réalisent un bénéfice) doit également passer de 33% à 25% d'ici 2022.

- Il y a également la baisse de l'imposition du capital avec la « flat tax » qui a un taux unique de 30%. (Cet impôt permet de simplifier l'imposition des revenus du capital. Parmi les 30% il y a une partie qui correspond à l'impôt sur le revenu et une autre sur les prélèvements sociaux).

- Enfin la suppression progressive de la taxe d'habitation sera progressive jusqu'en 2020 et les heures supplémentaires seront défiscalisées.

À propos de l'organisation de l'Etat et des services publics Emmanuel Macron prévoyait de

- supprimer un quart des départements pour qu'ils fusionnent avec les grandes métropoles.

- Il prévoyait également de permettre aux préfets d'adapter les services de l'Etat aux besoins de chaque région et département. Mais pour l'instant il ne s'est pas encore concentré sur l'organisation des administrations publiques.

- Il voulait qu'un droit à l'erreur afin d'avoir plus d'accompagnement et moins de sanctions.

-Il avait également évoqué de pouvoir adapter les normes européennes aux spécificités des territoires d'outre-mer comme pour l'agriculture et la pêche et il prévoyait un fonds d'un milliard d'euros dédié à l'investissement d'outre-mer. Concernant la santé il prévoyait la fin du numerus clausus dans les études de médecine annoncé pour 2020 pour but de mieux répondre aux besoins de santé.

Au sujet de la transition écologique E. Macron avait promis dans sa campagne -d'augmenter la taxe carbone et d'aligner les prix du diesel sur celui de l'essence. Mais le mouvement des « gilets jaunes » a amené la suspension de cette hausse. Cependant, on ne sait si elle est juste suspendue ou si elle est supprimée. -Il avait annoncé une prime exceptionnelle de 1 000 euros pour acheter des voitures plus écologiques à tous ceux qui possédaient une voiture fabriquée avant 2001. Mais depuis novembre, le premier ministre a annoncé que cette prime irait jusqu'à 5 000 euros si l'achat se portait sur un véhicule électrique. Pendant sa campagne, E. Macron avait fait preuve de beaucoup d'ambitions concernant la transition écologique ; il avait promis que sur 50 milliards d'investissements publics, 15 milliards seront consacrés à la transition énergétique et écologique. Pourtant, la politique qu'il mène jusque-là est assez lasse et il montre peu d'intérêt à l'écologie comme a pu le prouver son absence à la COP24.

Enfin, sur le thème de la démocratie et la citoyenneté, E. Macron s'était engagé à réduire d'environ un tiers le nombre de députés et de sénateurs. Seulement, cette mesure faisait partie du projet de loi sur la réforme des institutions mais il a été repoussé.

Emmanuel Macron a livré une longue lettre en exprimant la volonté de pouvoir répondre à la majorité des citoyens. Mais dans sa lettre il encadre d'une certaine manière le grand débat national même s'il dit qu'aucune question n'est interdite. Emmanuel Macron tourne sa lettre de manière à ce que les Français proposent les solutions, mais il dit clairement qu'il ne reviendra pas sur les projets déjà mis en place. Malgré cette longue lettre, plusieurs journalistes sont sceptiques concernant ce qu'il propose. Dans *les Echos* Cécile Cornudet relève que le président « se prêtre à l'exercice du grand débat comme s'il fallait bien passer par là, mais sans réelle conviction pour le coup ». Le Président de la République à deux mois pour écouter les Français sur leurs mécontentements et essayer au mieux d'y trouver des solutions.

Lou-Anne LEMAIRE